

# L'OBJECTIF ? LE VACCIN POUR TOUS!

Lundi, le Président a fait des annonces : pour lutter contre le COVID, les Français doivent se vacciner.

#### **PLUS CONTAGIEUX**

Le COVID venant d'Inde, appelé Delta, progresse très vite. Dimanche, 4 256 personnes étaient positives contre 2 549 une semaine plus tôt. En 7 jours, l'augmentation a été de 63 %. Emmanuel Macron devait s'exprimer sur ses projets de réforme avant la prochaine présidentielle. Il a dû faire des annonces par rapport au COVID.

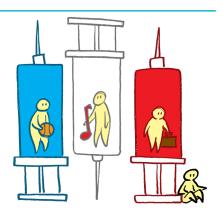
### **VACCINATION DES SOIGNANTS**

Les professionnels travaillant à l'hôpital, dans les cliniques, en maisons de retraite, dans les établissements pour personnes handicapées, auprès de personnes fragiles à domicile... ont l'obligation d'être vaccinés, avec les 2 doses,

avant le 15 septembre. Après cette date, ils n'auront pas le droit de travailler et ne seront plus payés.

### **VACCIN OU TEST NÉGATIF**

Dès le 21 juillet, il faudra un pass sanitaire (test négatif ou vaccin), pour les plus de 12 ans, pour entrer dans les lieux de loisirs et de culture qui réunissent plus de 50 personnes : concerts, parcs de loisirs, cinémas... Début août, le pass sanitaire deviendra obligatoire dans les centres commerciaux, les restaurants, les bars (même en terrasse)... et aussi pour les visites dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les transports sur des trajets longs (train, car...).

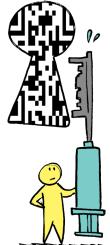


### **TESTS PAYANTS**

Les tests COVID PCR et antigéniques seront payants à l'automne (de 25 à 49 € environ), sauf s'ils sont faits à la demande d'un médecin.

## 3<sup>ème</sup> DOSE

Les personnes vaccinées en janvier et février, vont être appelées à recevoir une 3ème dose de vaccin à la rentrée, pour renforcer leur protection.



# LE PASS SANITAIRE C'EST QUOI ?

Bientôt, il sera difficile d'avoir une vie sociale, culturelle, de voyager sans pass sanitaire. Qu'est-ce que c'est ? Où le trouver ?

Ce document montre que la personne ne risque pas de transmettre le COVID à d'autres. Comment l'obtenir ? Il faut être vacciné : avoir reçu les 2 doses depuis plus de 15 jours pour les vaccins Pfizer, Moderna et Astrazeneca, 4 semaines pour le Janssen. Pour les personnes non vaccinées, il faut un test COVID négatif : le pass sanitaire est alors valable 48 h. Les personnes qui ont eu le COVID il y a plus de 11 jours et moins de 6 mois peuvent aussi obtenir un pass. Où le trouver ? Cela peut être un document papier donné au moment de la vaccination ou sur le lieu du test (pharmacie, laboratoire...). Le pass sanitaire peut aussi être téléchargé sur un téléphone, avec l'application TousAntiCovid, ou sur le site <u>ameli.fr</u>. Ce mardi, suite aux annonces d'E. Macron rendant obligatoire le pass sanitaire dans de nombreux lieux, 1,3 million de personnes avaient pris rendez-vous pour être vaccinées.



# RÉFORME DE RETOUR

La réforme de l'assurance-chômage sera mise en place le 1<sup>er</sup> octobre.

Cette réforme est très critiquée car elle durcit les conditions d'accès à l'allocation chômage. Par exemple, les travailleurs en contrats courts auront moins de droits au chômage. Elle devait être mise en place le 1<sup>er</sup> juillet mais le Conseil d'État a jugé que la situation économique était trop difficile aujourd'hui pour réduire les droits des chômeurs. Lundi, le Président a déclaré que certains gagnent mieux leur vie en restant à la maison qu'en travaillant. Il a annoncé que la réforme serait mise en place à partir du 1<sup>er</sup> octobre.



# FIERS DE VOUS!

La solidarité s'organise autour de 3 footballeurs victimes de racisme.

Dimanche, l'Italie a gagné l'Euro après avoir battu l'Angleterre aux tirs au but. 3 jeunes joueurs anglais noirs, qui ont manqué leur tir, ont aussitôt reçu des messages racistes. Heureusement, en réaction, de nombreuses personnes ont envoyé des messages de soutien : « Perdre ce n'est rien, c'est le racisme qui ne s'arrête jamais qui est terrible », « Marcus Rashford (un des joueurs) est mon héros. Son combat contre la pauvreté alimentaire m'a fait devenir bénévole », « Vous êtes des rois, nous sommes fiers de vous ! »

## LA GRANDE IMPORTANCE DU BILINGUISME

Des chercheurs ont publié un rapport sur la scolarisation des élèves sourds. Principale conclusion : les enfants sourds ont besoin d'une communication parlée et signée dès leur plus jeune âge.

#### SAVOIR POUR S'ADAPTER

Conseil scientifique l'Éducation nationale (CSEN) vient diffuser son rapport « Scolarisation des élèves sourds en France (description et conseils) ». Ce rapport était présenté en direct sur <u>Youtube</u> le 5 juillet (avec interprétariat en LSF, LPC et soustitres). Stéphanie Colin, chercheuse de cette étude, explique qu'il est très important de savoir le plus tôt possible si l'enfant est sourd. Il faudrait tester l'audition des enfants dès 3 ans, puis vers 6 ans. Cela familles permettrait aux s'adapter rapidement à leur enfant. Elles pourraient ainsi proposer la LSF ou le LPC en plus du français. Stéphanie Colin ajoute qu'il existe des idées fausses sur le fait d'apprendre le français et la LSF. Il n'y a pas de risques à apprendre 2 langues en même temps. Il faut que les parents, les enseignants... aient eux-mêmes un bon niveau dans ces 2 langues pour pouvoir

bien les transmettre. Le bilinguisme offre de « meilleures chances de réussite scolaire » et une « meilleure qualité de vie ».

## L'EXEMPLE DE LA SUÈDE

Stéphanie Colin précise qu'en Suède les sourds ont autant accès aux études supérieures que les entendants. Ce pays a reconnu la langue des signes en 1981 alors qu'en France, c'était en 2005. La Suède conseille la langue des signes comme première langue naturelle des enfants sourds. Elle propose à leurs parents une formation de langue des signes gratuite de 200 heures. En France, les parents sont souvent orientés vers l'implant cochléaire et le français. Ils doivent payer eux-mêmes une formation à la LSF. En Suède, la reine maîtrise la langue des signes et des moyens sont mis en place pour que les sourds puissent communiquer en langue des signes au travail, dans les services publics...



POUR UNE MEILLEURE SCOLARITÉ Le rapport conseille de former les enseignants et les professionnels qui accompagnent les élèves sourds. Il faut qu'ils reçoivent une formation sur la surdité car, souvent, ils ont des difficultés à comprendre les enfants sourds. Ils doivent pouvoir suivre des cours pour avoir un bon niveau de LSF ou de LPC. Les Pôles d'Enseignement de Jeunes Sourds (PEJS) doivent être développés pour permettre une scolarité adaptée et bilingue. Aujourd'hui, il y a 16 PEJS alors qu'il devrait y en avoir 30. Seuls 6 proposent une scolarité bilinque de la maternelle au lycée.

# BESOIN DE PLUS DE LSF À L'ÉCOLE

L'Association de Parents d'Enfants Sourds du Calvados demande plus de moyens pour la scolarité des jeunes. Près de Caen, les élèves n'ont que 4 heures de LSF par semaine.

**SE BATTRE POUR LA CRÉATION D'UN PEJS**L'APES14 continue d'agir pour la scolarité des enfants sourds de son département. Déjà, en 2018, c'est elle qui a permis l'ouverture d'un PEJS pour regrouper les élèves dans la même école avec un enseignement bilingue. Au début, la création



d'un PEJS avait été refusée car cela aurait coûté trop cher. L'APES14 avait fait appel à la justice. En mai 2018, le tribunal lui avait donné raison. Un PEJS avait alors été créé pour la rentrée suivante, à l'école des Odons, à Bretteville-sur-Odon.

### SE BATTRE ENCORE...

Au début, cette école accueillait 3 enfants sourds. À la rentrée 2021, ils seront 11 (de la petite section au CM2). Mais les jeunes n'auront que 4 heures de LSF par semaine! L'APES14 souhaite qu'il y ait beaucoup plus de LSF. Elle aimerait aussi que les enfants entendants apprennent à signer pour pouvoir créer des liens avec les sourds. L'APES14 a envoyé un courrier à l'Éducation nationale. En attendant, elle a lancé une pétition qui a été signée par plus de 14 000 personnes.

# **EXPOSITIONS**

À Rennes, la bibliothèque des Champs Libres propose 2 visites guidées et en LSF cet été. Le 22 juillet à 17 h 30, elle fera découvrir l'exposition « Western » de Stéphane Lavoué (photographies réalisées en Bretagne), puis le 18 août à 15 h, ce sera l'exposition « Face au mur » (le graphisme engagé de 1970 à 1990).

Informations et réservations : accessibilite@leschampslibres.fr



propose une vidéo sur le thème « Féminisme et masculinité toxique ». Des jeunes discutent des idées fausses sur les femmes et les hommes, les discriminations...

Vidéo en LSF et sous-titrée



69 rue du Pont de Mayenne - 53000 LAVAL Tél : 02 43 53 18 34 - Mail : asso.lilavie@orange.fr Site : www.lilavie.fr

Directrice de publication : A. Jeanneau Illustrateur : Domas